

# La Feuille du Fays

Bulletin Municipal de Cornillon-en-Trièves

Juin 2022



- Deux mots du maire p. 2
- Près de chez vous p. 2
- Nouvel adressage p. 3
- Budget 2021 p. 4
- Travaux p. 6
- Comité des Fêtes p. 7
- Histoires d'antan p. 10
- Solutions p. 16

- MAIRIE
- 1 rue de Grand Oriol
- 38710 Cornillon-en-Trièves
- 04 76 34 96 16
- [mairie@cornillon-en-trieves.fr](mailto:mairie@cornillon-en-trieves.fr)
- <https://www.cornillon-en-trieves.fr>

## ● Deux mots du maire

... au lieu d'un seul d'habitude : nous sommes gâtés !



## ● Près de chez vous



Le 24 mars, la famille Fanjat-Pallanchard s'est agrandie : une petite Manon est arrivée au Petit Oriol.

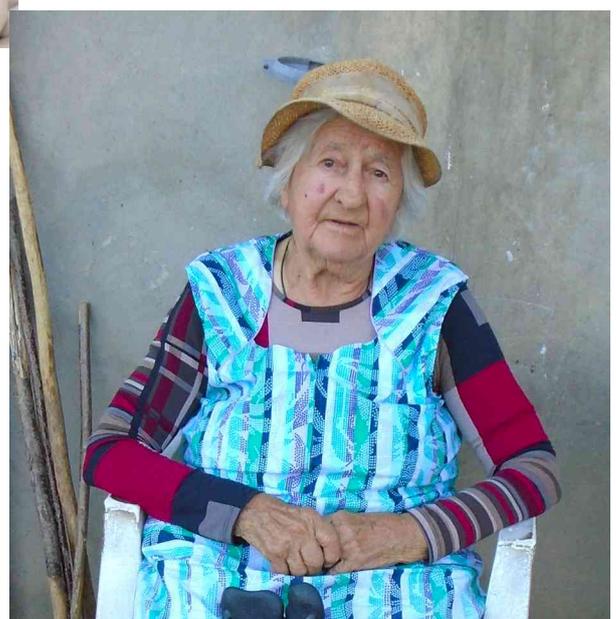
Sage comme une image, elle fait la joie de ses parents Élodie et Jérémy, et de sa grande sœur Céline.

Bienvenue à Manon, toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à la famille.

Malheureusement à peine cinq jours plus tard, nous avons la douleur de perdre Juliette Pallanchard.

Née le 5 juillet 1926, elle était la doyenne de la commune.

Toutes nos condoléances à la famille, tout particulièrement à son fils Maurice et sa petite-fille Élodie, que nous remercions pour leur engagement dans l'équipe municipale.



## ● Nouvel adressage



### Comment écrire ma nouvelle adresse ?

Nom Prénom

Numéro et nom de la voie      *145 rue de Villard Julien*      *101 montée des Terrasses*

Nom du lieu-dit (facultatif)      *(Villard Julien)*      *(Grand Oriol)*

Code postal et commune      *38710 Cornillon-en-Trièves*      *38710 Cornillon-en-Trièves*

Le nom du lieu-dit utilisé jusqu'à présent peut être conservé mais il est important de faire apparaître le nouveau numéro et nom de voie

### À partir de quand ma nouvelle adresse sera-t-elle valide ?

Dès la réception de la plaque portant votre numéro.

### Quelles démarches administratives vais-je devoir effectuer ?

- **Carte grise** : changement d'adresse dans un délai d'un mois
- **Permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, ...** : le changement n'est pas obligatoire
- N'oubliez pas : **organismes de santé** (CPAM, Mutuelle), **employeur, organismes sociaux** (CAF, caisses de retraite, ...), **services publics** et industriels (eau, gaz ; électricité, téléphone), banques, assurances...

Vous pouvez signaler votre changement d'adresse à plusieurs organismes via :

[service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193)

### Quand vais-je recevoir ma plaque de numéro ?

Celle-ci sera déposée dans votre boîte aux lettres, dès que les plaques de rues auront été fixées.

### Comment fixer ma plaque de numéro ?

La plaque sera fixée par vos soins. N'hésitez pas à faire appel aux services de la mairie en cas de problème. La plaque doit être visible de la voie publique, autant que possible près de votre boîte aux lettres. La plaque est obligatoire et doit être fixée dès réception.

## ● Budget communal 2021 : dépenses

■ **Fonctionnement général** : 35 841,40 € ■ **12,75 %**

*Énergie, fournitures, terrains, bâtiments, voirie, maintenance, assurance, fêtes, télécommunication, taxes foncières*

■ **Personnel** : 57 154,79 € ■ **20,33 %**

*Personnel titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, cotisations caisse de retraite, assurances*

■ **Atténuation de produit** : 22 439,00 € ■ **7,98 %**

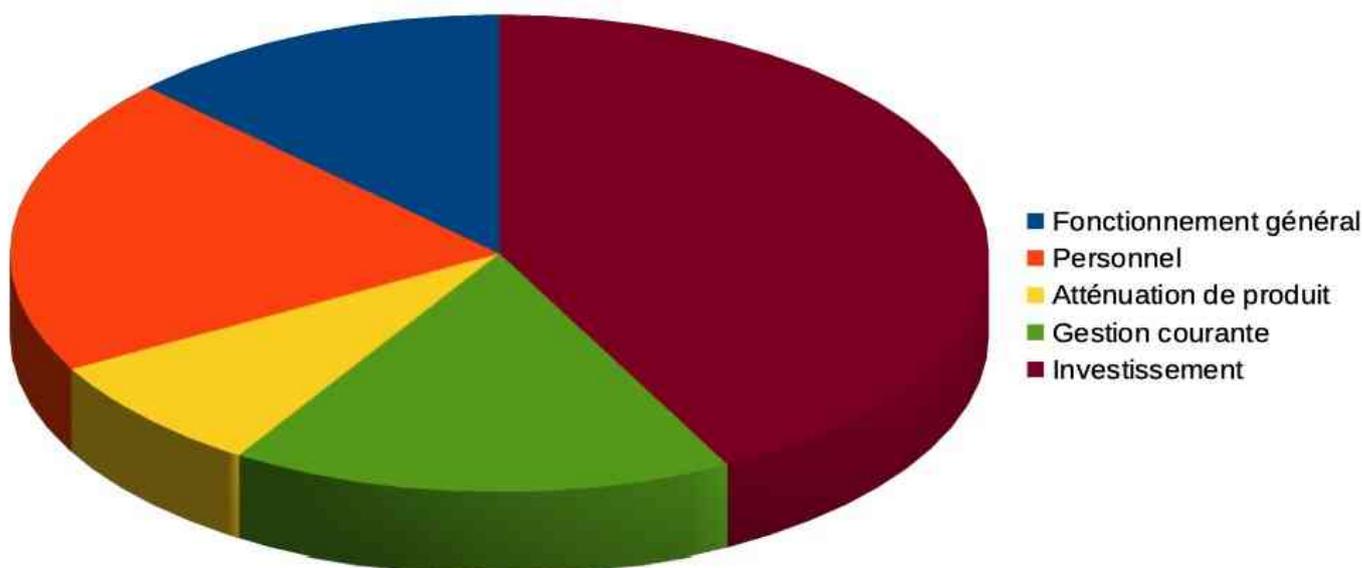
*Fonds National de Garantie de Ressources individuelles, Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal : les atténuations sont des contributions à des fonds mutualisés, qui reviennent en recette par ailleurs*

■ **Gestion courante** : 46 844,67 € ■ **16,66 %**

*Indemnités élus, frais de mission, formations, service incendie, Centre Communal d'Action Sociale, autres Entreprises Publiques Locales, subventions de fonctionnement à des entreprises de droit privé*

■ **Investissement** : 118 851,38 € ■ **42,28 %**

*Remboursement des emprunts et des intérêts, aménagements, réseau de voirie, mobilier*



## ● Budget Eau et Assainissement 2021 : dépenses

■ **Fonctionnement général** : 4 935,37 € ■ **3,11 %**

*Énergie, eau, bâtiments, télécommunications*

■ **Atténuation de produit** : 3 547,00 € ■ **2,24 %**

*Reversements, redevance pollution domestique, redevance réseau collectif : ces atténuations de produit reviennent en recette sous forme de subventions.*

■ **Opérations d'ordre** : 37 329,64 € ■ **23,53 %**

*Dotation aux amortissements et immobilisations : sommes provisionnées en prévision du renouvellement de certains matériels*

■ **Gestion courante** : 26 494,35 € ■ **16,70 %**

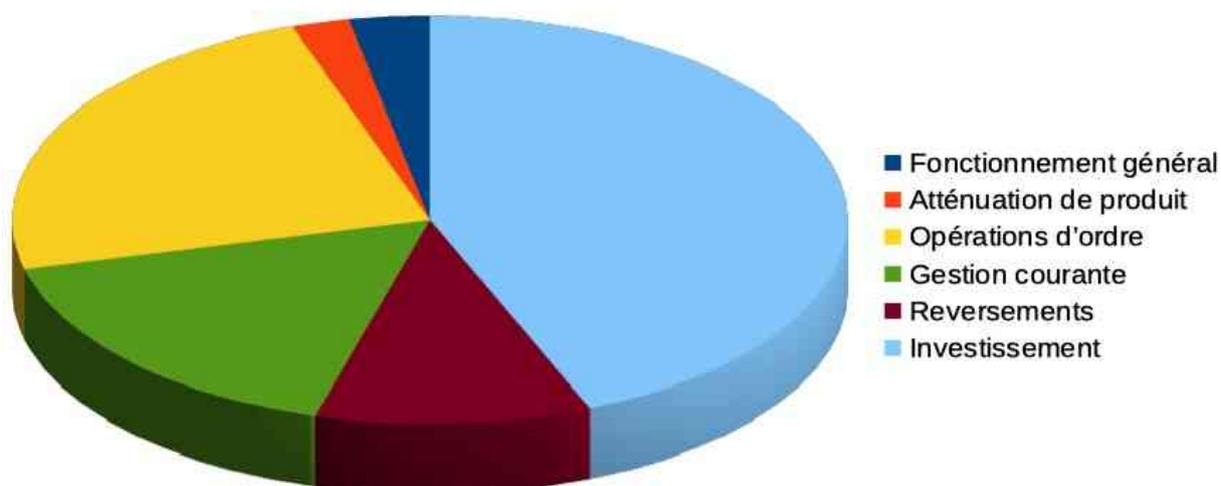
*Charges diverses, intérêts réglés à échéance*

■ **Reversements** : 16 929,79 € ■ **10,67 %**

*Agence de l'eau, département, communes limitrophes, budget communautaire, fonds structurel : contributions à divers organismes, qui fournissent des services à la commune*

■ **Investissement** : 69 430,97 € ■ **43,76 %**

*Remboursement d'emprunts et travaux*



## ● Travaux

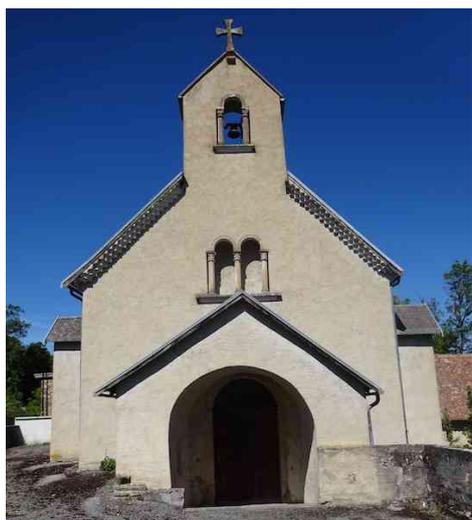
Dans le précédent numéro, nous vous annoncions l'installation d'un tout nouveau columbarium. C'est chose faite, grâce aux bons soins de Christophe.

Bien d'autres travaux encore ont été réalisés : l'isolation des combles du bâtiment de la mairie ainsi que de l'ancienne école de Villard Julien, sans compter tout un tas de réparations dans les appartements communaux : un ballon d'eau chaude, une VMC, des fuites, des ... à changer : ça fait rêver hein ?



Dans ce qui prend le plus de temps au maire et au premier adjoint, le réseau d'eau occupe une place de choix. En plus des sempiternelles fuites (la situation s'améliore), il y a les pompes à changer, les contrôles sanitaires, etc. Cette année, le manque d'eau est préoccupant : déjà début juin, le niveau du réservoir baissait dans la journée, ce qui veut dire que la consommation était supérieure à ce qu'apportent les pompes. Nous serons probablement obligés de vous en reparler !

Comme tous les printemps, le lamier est passé dans quelques chemins communaux. L'occasion de rappeler (article R161-24), que « Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux ».



**Ce qui est prévu** dans les mois qui viennent :

- L'enfouissement des câbles et des canalisations à Villard Julien (rue du Serret) et Grand Oriol (montée des Terrasses).
- Le portail de la chapelle sera refait à l'identique. Un rafraîchissement des murs intérieurs s'impose aussi.
- À la mairie, le couloir et la cage d'escalier seront repeints, la porte d'entrée du bureau au premier étage sera remplacée.
- Les entrées des appartements de Grand Oriol devraient être abritées par de charmantes marquises et la cour de ceux d'en haut recevra une barrière de sécurité.
- Le projet de transformation de la place du 19 mars à l'Aubépin progresse.

Et puisque vous nous posez la question : non, nous n'avons rien de concret concernant l'antenne. Les propositions de la municipalité pour une localisation au lieu-dit « le Bois » sont apparemment toujours à l'étude chez Free. Promis, dès qu'il y aura du nouveau, vous le saurez aussitôt.

## ● Ravioles : 5 mars 2022

L'attente a été longue, le plaisir n'en fut que plus agréable. Celui de déguster des ravioles artisanales, réalisées sur place par quelques « amateurs », telle une brigade sous la douce surveillance de la cheffe (merci Isabelle). Cette raviole, dite du Trièves, a la particularité d'être fourrée à la pomme de terre. Accompagnée d'un morceau de cochon, elle fait partie d'un plat typique de notre région.

Le Comité des Fêtes est très heureux d'avoir pu organiser à nouveau ce repas traditionnel et festif. On se donne rendez-vous l'année prochaine !



## ● Arrête ton ch'art, fais ton foin : 27-28 mai 2022



Quel spectacle ! Nous pouvons même dire que c'était un vrai festival !

Le Comité des Fêtes de Cornillon en Trièves se préparait depuis plusieurs mois pour proposer un festival de musique prometteur sur le magnifique site des Écuries de Cornillon.

Mission magnifiquement réussie.

Le Comité des Fêtes remercie tous les artistes, les techniciens, toutes les personnes qui permettent à la musique de s'exprimer, le propriétaire du lieu, ainsi que tous les bénévoles ; tous ont permis à ce festival de se dérouler dans les meilleures conditions.

## ● Soirée pétanque : vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

Vos boules de pétanque ont pris la poussière cet hiver ? Il est temps de les ressortir.

**Attention** : vu le froid hivernal qu'il faisait le 14 juillet 2021, le Comité des Fêtes a sagement décidé cette année d'avancer la date de 2 semaines.

Réservez votre soirée !



## ● Le Trail des Passerelles du Monteynard : 2-9 juillet 2022



Le tracé exact des parcours est un des secrets les mieux gardés de la région.

Grâce à ses contacts privilégiés avec les organisateurs, **La Feuille du Fays** est fière de vous livrer un scoop exclusif : les concurrents passeront sur le territoire de la commune !

(Nous espérons que vous appréciez : les autres ne le sauront qu'après avoir franchi la ligne d'arrivée !)

## ● L'Appel de la Forêt : 21-24 juillet 2022

C'est le thème choisi cette année par les **Ateliers de nos Voisins**. Ils auront lieu à la salle des fêtes de Cornillon. La salle, dans laquelle se tiendra une exposition autour du thème de la forêt, sera ouverte de 15h à 19h. Les ateliers démarreront vers 15h. Une tombola sera organisée avec des lots réalisés par les participants.

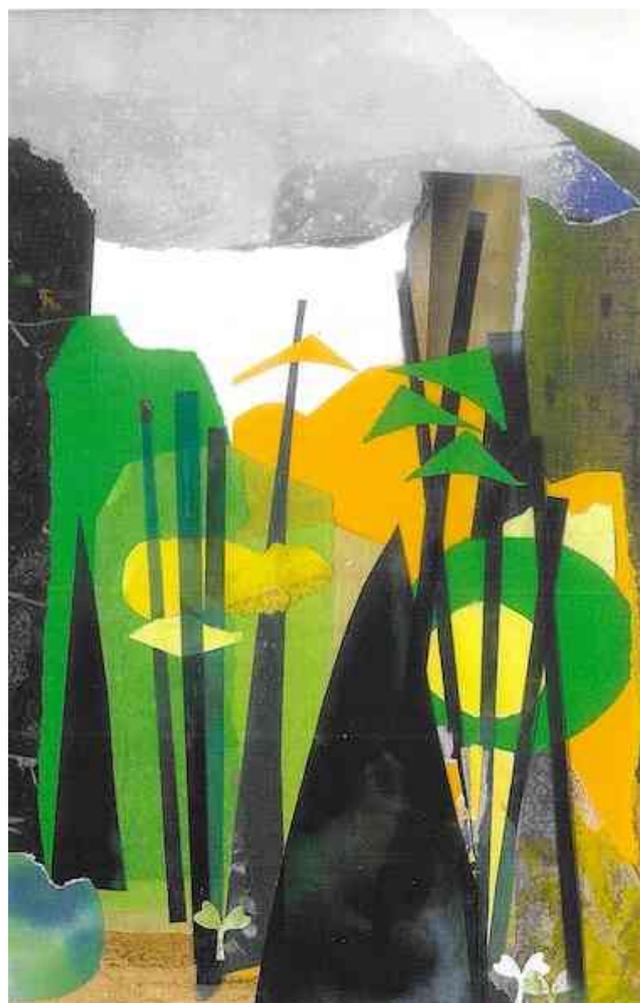
**Jeudi 21 juillet** : le matin un atelier d'écriture puis peinture d'oiseaux de la forêt l'après-midi. Et à 18h une sortie « conte » autour du Grand Oriol.

**Vendredi 22 juillet** : fabrication d'arbres en bois flotté et dessin d'arbres l'après-midi. Puis à 20h une conférence par Jean-Pierre Agresti.

**Samedi 23 juillet** : collages autour du thème de la forêt.

Réalisation collective d'un bas relief en bois les jeudi, vendredi et samedi après-midi. Et tous les jours, atelier de tricotage de feuilles.

**Dimanche 24 juillet** : à 18h, spectacle musical avec l'accordéoniste Julie Chabert. Puis tirage de la tombola, et bien sûr **apéritif de fin** !



## ● Rallye du Trièves : 29-30 juillet 2022



C'est bien connu, le Rallye du Trièves, qui en est tout de même à sa 36<sup>e</sup> édition, ne serait pas ce qu'il est sans la buvette installée au Petit Oriol par le Comité des Fêtes.

Ambiance, animation, karaoké, vin chaud, punch créole... Que vont-ils bien pouvoir nous inventer encore cette année ?

## ● La journée de VilJul : samedi 6 août

Vous vous demandez avec angoisse qui va vous fournir des pains bien croustillants et de délicieuses pizzas cet été ?

Plus d'inquiétude : la célèbre et non moins traditionnelle *Fournée de VilJul* aura bien lieu cette année.

Attention : vu la qualité et la renommée, la concurrence sera féroce. Si vous voulez plus que des miettes, va falloir réserver longtemps à l'avance !



## ● Repas communal : samedi 3 septembre



Des raisons sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ont provoqué, entre autres conséquences graves, l'annulation de deux éditions consécutives du repas communal.

Quelques sangliers de bonne volonté, conscients du préjudice subi par les habitants, ont eu la bonne idée de s'associer à l'A.C.C.A. de Cornillon pour organiser cette édition du renouveau. Ne les décevez pas !

## ● CCAS : Repas des aînés fin octobre

Depuis de nombreuses années, il est de tradition que la commune, par l'intermédiaire du CCAS, offre à nos aînés un colis gourmand de Noël.

Cette année, les membres du CCAS vous proposent une alternative avec un repas fin octobre pour ceux et celles qui le souhaitent.

Nous reviendrons vers vous début septembre pour organiser ce temps festif.

Bon été à toutes et à tous.



## ● Les attelages de chèvres

Oui, bon, d'accord, le fils de Louis XVI, celui de Napoléon... on ne compte plus les rejetons de la haute qui se sont vu offrir des attelages de chèvres. Mais attendez d'avoir lu cette histoire, et vous conviendrez avec nous que leurs aventures n'étaient pas au niveau de celles qui vous attendent. Elles vous sont contées par deux des protagonistes, Guy Clément et Pierre Gerin (aux violons et Bernard Ycart au clavier). Ils dédient leur récit aux autres acteurs, avec une pensée émue : Jean et Bernard Gerin, Claude et Maurice Clément, ainsi qu'Albert Chovin.



Nous sommes à Cornillon-en-Trièves, dans les années 1946–48. À cette époque, la commune compte deux écoles : une à Villard-Julien et une à Grand Oriol. C'est dans cette dernière que se situe l'origine de la chose. Il y avait parmi les élèves, deux familles : les Gerin de Pierre Vulson et les Clément de Grand Oriol. Bien que Pierre Vulson soit situé sur la commune de Saint-Jean d'Hérans, les autorités avaient accédé à la demande des parents Gerin qui jugeaient que la différence de dénivelé entre Villard de Touage et Grand Oriol justifiait une entorse à la carte scolaire. Il faut vous dire que les trajets, avant l'innovation dont il sera question plus loin, se faisaient à pied, y compris en temps de neige.



De ces turbulents élèves, nous parlons des aînés Jean (1936) et Pierre (1938) pour les Gerin (appelés le plus souvent « Casous » (diminutif de Casimir, prénom de leur grand-père) et de Claude (1936) et Maurice (1937) pour les Clément. Les deux plus jeunes de chaque famille, Bernard et Guy (1942), ne furent que les témoins passifs de la grande révolution technique.

Les aînés, trop jeunes pour se servir des chevaux, mais confrontés aux multiples tâches quotidiennes (betteraves pour les cochons, herbe pour les lapins, etc...) et aussi pour leurs loisirs, eurent une idée géniale : atteler les chèvres ou les boucs. Deux chèvres chez les Clément (Gaby et Souris : vous les avez vues plus haut), un bouc chez les Casous : il est derrière le chien dans l'image de droite, dûment harnaché. Pour ce faire les jeunes ingénieurs s'inspirèrent de l'attelage des chevaux.



Tout restait à faire : construction de mini tombereaux dits « baroutous », création de harnais... Mais, en ce temps là, les matériaux étaient rares, l'argent aussi : c'était juste après la guerre ! Il fallut faire preuve d'imagination. Chez les Clément, la caisse du baroutou fut construite avec quelques planches de récupération, les brancards avec deux branches de frêne. Pour l'assemblage quelques pointes (plus ou moins rouillées ou tordues). Pour l'outillage c'était autant la misère : un vieux marteau et une vieille scie. Pour les harnais, même problème : quelques récupérations, peu de cuir, beaucoup de « ficelles de lieuse » tressées. Pour l'essieu et les roues ce fut une autre histoire (tous les produits de récupération étaient inadaptés, trop lourds, etc.). Il fallut donc longuement négocier avec les parents, pour acheter un essieu avec deux roues en fer. La commande fut passée chez le père Borel à Mens (c'était le spécialiste des voitures à bras). Dès la réception, l'assemblage se réalisa ; les meilleures pointes avaient été conservées pour cet organe de sécurité. Chez les amis Casous ce fut différent. La mémé Marthe possédait déjà un « baroutou ». Elle s'en servait pour aller au jardin et faire ses courses. Mais comme il commençait à devenir trop lourd pour son âge, elle accepta, après quelque marchandage, de le céder à ses petits-enfants.



Pour les harnais, les Casous étaient aussi mieux équipés. Les tontons de Villette, complices de la réussite du projet, avaient déniché, chez « Gaby Gros » un antiquaire très connu à La Mure, un mini-collier identique à celui que portaient les chevaux. Le bois et le cuir étaient en bon état mais le rembourrage était à changer. Comment faire ? Après l'avoir nettoyé, passé le cuir à l'huile de pied de bœuf, maman Gerin dit : « Je vous aide ! » Quelle aubaine ! Cette réparation a quand même pris un certain temps. Il a fallu trouver les outils, les pièces de rechange et bien sûr les mettre en place.

Il y avait dans un coin du hangar une boîte qui abritait les outils de réparation provisoire quand un harnais cassait : une alène, un poinçon, du ligneul et de la poix. Voilà pour les outils. La jambe d'un pantalon bleu pour la toile. Dans un coin de la grange un vieux matelas de crin servait quelques jours par an au grand-père pour dormir à l'écurie, quand il fallait surveiller une jument qui allait pouliner ; quelques poignées de crin en moins n'altéreraient pas ses bons services.

Les attelages réalisés, il fallut passer aux dressage définitif de ces pauvres bêtes. Les chèvres et les boucs sont des ruminants souvent critiqués pour leur caractère difficile et capricieux. Mais en l'occurrence, ayant été un peu dégrossis, tout se passa sans trop de problèmes. Ils devinrent à la fois nos compagnons de corvées et les jouets privilégiés de notre enfance. Peut-être même ces braves bêtes, soumises aux exigences de leurs jeunes maîtres, furent-elles plus dociles que les rennes du père Noël ?

De la docilité et de la patience, il leur en a fallu! Jugez plutôt. À cette époque-là, chaque ferme élevait des cochons qui fournissaient la viande pour l'année. Pour les nourrir, chacun possédait un champ de betteraves. Celui des Gerin se trouvait au lieu-dit « les Auchiers », au bord de la route départementale. Aussi, chaque jeudi durant la période estivale, les jeunes Gerin avec leur attelage, se rendaient sur le lieu faire la provision pour la semaine. Il faut dire que le bouc connaissait bien la chose et se dirigeait vers le but en trottant, parce qu'il savait qu'il aurait une récompense: il adorait les betteraves ! Cet attelage peu ordinaire, attirait l'attention des gens qui passaient sur la route. Chacun y allait de sa remarque: étonnement, voire admiration... ou raillerie! Parfois on entendait le bruit des sabots d'un cheval au trot. C'était « Balzabo », qui tractait la jardinière de l'équipage Michallet, maréchaux-ferrants de Mens. Ils allaient ferrer à domicile où en revenaient, et avaient la moquerie facile. Reconnaissons que la comparaison entre les deux attelages pouvait prêter à sourire.

Un jeudi, les parents Gerin envoient les garçons et leur attelage à Villette, ferme située entre le col Accarias et Mens. Elle était occupée par le grand-père et les oncles « Chevalier ». Ils avaient un berger, M. Curtelin qui, en gardant les moutons, s'occupait à couper les genévriers, et à trier les tiges utilisables. Les genévriers sont connus pour leur résistance à la pourriture. Ils sont recherchés pour faire, entre autres, des rames à pois. La mission des aventuriers : ramener un chargement de rames à pois de Villette à Pierre Vulson. Vu la longueur des tiges, un baroutou n'aurait pas suffi. Il fallut mobiliser celui de la mémé Casou. Les tontons étaient contents d'empiler. Nous n'avions pas évalué le poids du fardeau, mais il pouvait avoir dépassé les 200 kilos. De plus, le convoi était rigide: imaginez la difficulté des virages un peu prononcés. Il fallait faire ripper, en faisant des efforts surhumains, le baroutou qui accompagnait l'attelage, pour remettre le convoi en ligne. Quand la pente du chemin ou de la route était un peu forte, chacun à notre tour, nous poussions le convoi pour aider ces pauvres bêtes. Dans les descentes, c'était le contraire, il fallait le retenir pour qu'il ne s'emballer pas. Bref ! Après maints efforts et quelques mots doux, le convoi arriva à bon port. L'histoire ne dit pas ce que ces braves bêtes ont pensé de l'expédition. Elles n'ont rien laissé paraître... pourtant elles avaient dû en baver! Nous, nous étions contents de notre performance.

Un dimanche après-midi, très occupés par la réalisation d'un projet inventé la semaine précédente, l'équipe au complet rencontre Edmond Gay le père de notre collègue Gabriel, de plusieurs années notre aîné et qui ne faisait pas partie de notre tribu. Ce brave monsieur nous dit : « si vous voulez, je vous donne l'autorisation de prendre des branches de pin pour l'école, dans ma parcelle du Serre Vulson ». En ce temps là les écoles étaient chauffées au charbon qui était fourni par la commune. Cependant pour allumer le poêle, il fallait du bois, qui était à la charge des parents d'élèves. L'affaire n'était pas tombée dans l'oreille de quatre sourds. Ce serait un excellent exercice pour leurs attelages et en même temps ils rendraient service à leurs parents. Le dimanche suivant, à huit heures du matin, tout était prêt pour démarrer le chantier. Il fallait dans une pente assez forte, traîner le bois sur une longueur de 500 mètres, en zigzaguant entre les arbres et les buissons, jusqu'à portée du tombereau. Pour ce faire, nous rassemblions les branches en « chabaies », selon l'expression patoise. Ce qui veut dire que nous mettions ensemble quelques branches attachées par une chaîne prêtée par nos parents, car des ficelles n'auraient pas résisté à la force de nos compagnons. Quelques dimanches plus tard et avec quelques jurons de plus, le chantier était terminé. Et nous avons ainsi participé au chauffage de l'école.

Justement... l'école ! Les enfants Gerin y venaient à pied. C'était fatigant et monotone il fallait trouver autre chose ! Nos petits génies pensèrent tout de suite à leur attelage « bouc-baroutou », mais comment faire sans parking-relais ? Après réflexion et concertation avec leurs camarades du Grand Oriol, ils décidèrent que pendant les heures de classe, le bouc serait mis en pension avec les chèvres, dans l'étable du père Clément, qui accepta volontiers. Le transport scolaire était né !

« Quelques fois, quand nous étions en avance sur l'horaire de l'école, nous attelions le bouc au baroutou. Sans hésiter et en trotinant, il nous emmenait au bon endroit. Tout était réglé comme du papier à musique. Si nous avions le temps, nous dételions la bête, la débarrassions de ses harnais et nous l'emmenions dans son hôtel, toujours prêt à l'accueillir. Mais, si nous étions pressés, notre palefrenier venait à notre rescousse ; le papa Léon, très généreux, laissait son occupation un moment et faisait le travail à notre place. Toutes les occasions étaient bonnes pour s'échapper un instant de l'école. À midi, on essayait de sortir un moment pour donner à boire et à manger à notre bouc mais l'autorisation, à notre goût, nous était trop peu souvent donnée ; mais, nous étions tranquilles, d'autres s'en chargeaient. Le soir, tous les écoliers qui prenaient le même chemin que nous, jetaient le cartable dans le carrioulou et le temps n'était plus compté. À cette époque, nous vivions à l'heure du soleil. Quand nous sortions de l'école, il faisait nuit, et nos parents inquiets ne voulaient pas que l'on circule de nuit avec notre attelage sans éclairage. Donc : pas de transport scolaire l'hiver. »

Pas souvent en automne et au printemps non plus, reconnaissons-le. Il faut dire que la jeune institutrice était d'une extrême rigueur ! Elle ne supportait aucun manquement au règlement... et encore moins la tendre odeur que ses élèves transportaient jusqu'à l'école ! « Odeur amoureuse, quand elle vous tient, ne vous quitte que difficilement ». Il faut dire que le bouc Gerin était une belle bête, mais qu'il puait... quelque chose d'impressionnant ! Que faire pour éviter les remarques quotidiennes de l'institutrice ? Après maintes interrogations, réflexions et hésitations, une grave et irréversible décision fut prise. Le père Gerin chargea le bouc dans la « jardinière », attela la jument, et dans cet équipage conduisit la pauvre bête chez un maquignon mensois, M. Beaup, personnage habitué à ce genre de choses. Sur le champ, le bouc fut privé de sa virilité. Notre jouet ne nous en a jamais tenu rigueur (c'est ce que nous avons préféré penser).

Évidemment, les équipages des frères Gerin et Clément ne manquaient pas de faire des envieux parmi leurs camarades de classe. Albert Chovin dit Bébert (1940), habitait Petit Oriol et avait les mêmes soucis de transport que ses camarades. Il disposait lui aussi d'un bouc, et fut conquis par la grande innovation. Pour la partie attelage : pas de problème, son oncle Jo construisit le baroutou, fabriqua les harnais, etc... Mais pour le dressage de la bête il fallut faire appel aux spécialistes... Il fut décidé que lesdits spécialistes descendraient un dimanche après midi, pour tenter de raisonner l'animal. Les Casous avec leur attelage et leur chien, devaient passer au Grand Oriol pour prendre les Clément qui, ce jour là, avaient la charge de leur petit frère.



Qu'à cela ne tienne ! Voilà le petit Guy chargé dans le baroutou, et le convoi se met en route pour Petit Oriol, le véhicule sautant d'une pierre à l'autre et de nid de poule en nid de poule. Tout allait bon train, quand tout à coup, au lieu dit « Sous les Bois » voilà que le chien des Casous décide de passer devant l'attelage des Clément. La pauvre chèvre Clément affolée manque la route, et l'attelage dévale la pente abrupte en direction du ruisseau. Le pauvre petit dernier, braillant et pleurant, est éjecté et projeté dans les buissons et le ruisseau. La chèvre, elle, ne livra pas ses impressions. Les grands eurent la mission quasi impossible de consoler le petit. Mais plus de peur que de mal ! Après réajustement de l'attelage et quelques encouragements pour le petit dernier, le convoi se remet en route pour accomplir sa mission.



## ● Cahier de vacances

Soucieuse de placer les jeunes Cornillonnais dans les meilleures dispositions pour aborder une rentrée et un avenir sauvagement concurrentiels, **La Feuille du Fays** s'est mise en quête de problèmes adaptés à la génération actuelle. Nous rappelons que l'usage de n'importe quel dispositif qui n'aurait pas encore été inventé, est sévèrement déconseillé, sinon strictement interdit.

### ● 1919 Certificat d'études :

– Une personne a prêté 9000 francs à 2,25 pour cent et on lui a payé 371,25 francs d'intérêts ; combien de temps le placement a-t-il duré ?

– Un tailleur a reçu une provision de drap. La différence entre les  $\frac{2}{3}$  de  $\frac{3}{4}$  et les  $\frac{2}{5}$  des  $\frac{7}{8}$  de cette provision est de 12 mètres. Combien le tailleur a-t-il reçu de mètres de drap et quelle somme a-t-il payée pour le tout à 6,25 francs le mètre, avec escompte de 8 pour cent ?

– Conjuguer au passé simple les verbes pénétrer, vérifier, offrir.

– Racontez comment à propos de la grande guerre qui vient de se terminer, le peuple de France a montré son amour pour la patrie.

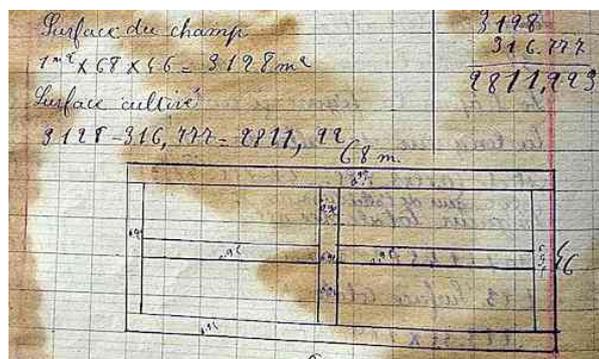
### ● 1924 Certificat d'études :

– Un jardin rectangulaire a 68m de long et 46m de large. Tout autour est une allée de 0.95m de large. À l'intérieur il existe aussi 2 allées perpendiculaires de même largeur partant des milieux des côtés du jardin. Quelle est la surface du jardin consacrée à la culture ?

– Un marcheur fait 35km en 7h1/2. Combien mettra-t-il de temps aller et retour pour se rendre à une localité située à 50km en supposant qu'au milieu de sa course il prenne un repos de 2h1/4 ?

– Mettez au pluriel les expressions suivantes : le cadenas de la malle, la hie du paveur, le soudoir du ferblantier, l'assette du couvreur, le puits de la mine, le fer de la repasseuse, le châssis de l'automobile, l'aéroplane de l'aviateur.

– En combien de parties peut-on diviser la guerre de cent ans ? Quel nouveau système de guerre a été inauguré sous Charles V ? Que vous rappelle la date 1453 ?



### ● 1961 Entrée en 5<sup>e</sup> Lycée Technique Vaucanson :

– Corrigez, s'il y a lieu, l'orthographe des mots et expressions entre parenthèses :

Dans mon jardin fleurissent des roses (*feu*) et des roses (*jaune clair*). Les élèves sont (*debout*). La forêt est (*tout*) embaumée. (*Quelque*) soient vos décisions, veuillez m'en informer. (*Quel*) étaient intéressantes ces histoires ! Ces livres ne t'ont pas (*plu*).

– Écrivez à la forme négative, à la deuxième personne du pluriel de l'impératif présent les verbes : (*le lui dire*), (*médire*).

– Mettez les verbes placés entre parenthèses au sens et au mode voulus par le sens :

Quand il aura mangé, il (*essuyer*) la table et (*courir*) à l'école. Parlez le moins possible, (*savoir*) écouter et (*vouloir*) toujours bien réfléchir. Pour que l'eau (*devenir*) stérile, il faut qu'elle (*bouillir*) quelques minutes. Tous les matins il se levait à 6h et (*moudre*) le café.

– Deux villes A et B sont situées à 36km l'une de l'autre. Pierre part de A à 8h à pied dans la direction de B ; il va à la rencontre de Jules qui est parti de B à 7h, à bicyclette dans la direction de A. Pierre marche à la vitesse de 4km/h, il rencontre Jules à 9h1/2. À quelle vitesse a roulé Jules ? Pierre revient à la ville A avec Jules à pied, à la vitesse de 3km/h. À quelle heure arrivent-ils à la ville A ?

## ● Solution de la devinette

<b>a</b>	Bernard	<b>f</b>	Duclot	<b>k</b>	Gay
<b>b</b>	Bernard-Granger	<b>g</b>	Fluchaire	<b>l</b>	Guichard
<b>c</b>	Boyer	<b>h</b>	Froment	<b>m</b>	Mestrallet
<b>d</b>	Clément	<b>i</b>	Garcin	<b>m</b>	Mestrallet
<b>e</b>	Doriol	<b>j</b>	Gauthier (Toinou)	<b>n</b>	Sachou
<b>1</b>	Mairie-École	<b>2</b>	Ancienne école		
<b>3</b>	Four banal	<b>4</b>	Forge		

## ● Solution du cahier de vacances

Non mais sans blague ! Vous n'avez pas cru sérieusement qu'on allait faire les calculs à votre place et chercher les mots dans le dictionnaire ? Pourquoi pas remplir votre encrier tant que vous y êtes !

Bon, en même temps les « cahiers de devoirs journaliers » d'Auguste Martin (1919) et Jeanne Froment (1924) sont en ligne sur le site de la commune. Alors en cherchant bien...

## ● Mentions légales

- **Directeur de la publication** : Gérard BAUP
- **Rédaction et mise en page** : commission communication du conseil municipal
- **Crédits photos** : p. 2 : famille Fanjat-Pallanchard ; p. 7-9 : comité des fêtes ; p. 10-14 : familles Clément et Gérin ; autres : commission communication
- **Imprimerie** : mairie de Cornillon-en-Trièves

## ● Sondage : Éclairage public

La municipalité envisage une extinction partielle de l'éclairage public sur les secteurs de *Villard Julien*, *Aubépin* et *Grand Oriol* afin de répondre à des enjeux d'ordre budgétaire, sanitaire et environnemental.

Afin de mener au mieux cette expérimentation, nous souhaitons connaître votre opinion.

### 1. Utilisez-vous l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin ?

- plus d'une fois par semaine
- plus d'une fois par mois
- plus d'une fois par an
- moins d'une fois par an

### 2. Pouvez-vous vous passer de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin ?

- Oui
- Non

### 3. Êtes-vous pour ou contre l'extinction de l'éclairage public aux horaires suivants ?

	Pour	Contre
De 22h à 5h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 22h à 6h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 23h à 5h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 23h à 6h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 4. Où habitez-vous ?

- Villard Julien
- Aubépin
- Grand Oriol
- Autre .....

### 5. Commentaires, propositions

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de nous retourner vos réponses en déposant ce bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie